

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 11 mai 2017 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

**ORDRE DU JOUR :**

**En séance publique :**

1. Compte de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2016.
2. Aménagement d'une aire de stationnement au hall sportif de Héron - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
3. Travaux de réfection de diverses voiries - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
4. Plan d'investissement communal 2017-2018 - Approbation de la modification.
5. Vote d'un emprunt destiné à financer la part communale dans les travaux d'extension de la MCAE - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
6. Projet de bail emphytéotique à passer avec la RCA pour la gestion « des infrastructures sportives » - Approbation.
7. Fin du bail emphytéotique passé avec l'ASBL Plein Vent en date du 1<sup>er</sup> mars 2006 - Approbation.
8. Convention à passer entre le GAL et la Commune de Héron dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique LEADER+2014-2020 - Approbation.

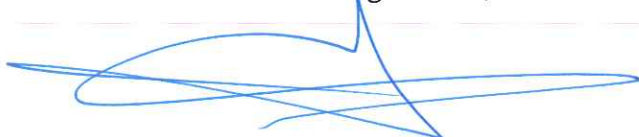
**A huis clos :**

9. Ratification de désignations dans l'enseignement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

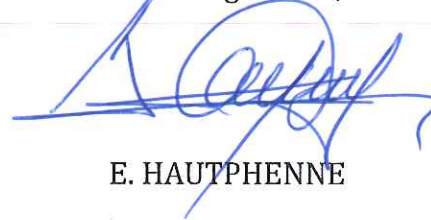
Par le Collège,

La Directrice générale,



C. BOLLY

Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE